

Sujet: [INTERNET] enquête publique A10 commune MONTS

De : Béatrice GUYOT <beapat.guyot@orange.fr>

Date : Wed, 21 Feb 2018 18:28:20 +0100 (CET)

Pour : pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr

Bonjour,

Nous souhaitons que la parcelle AS 79 à L'Airault Lucas sur la commune de Monts d'une surface totale de 592 mètres carrés soit absorbée dans le projet d'aménagement de l'autoroute A10 entre Poitiers et Veigné.

Il nous est annoncé une emprise de 521 mètres carrés, que vont devenir les 71 mètres carrés restants et que peut-on en faire?

Merci de votre compréhension.

Madame BENOITS Raymonde, USUFRUITIERE

ET Madame CHATRY Béatrice, NU-PROPRIETAIRE